

**7** La demande est validée et partie en traitement. Cliquez sur «terminer» pour revenir à l'accueil

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à votre adresse mail dans les minutes qui suivent



**Seule une réponse favorable de la CGSS à votre demande de délais permet la délivrance d'une attestation et la suspension du recouvrement forcé**

Nous contacter :

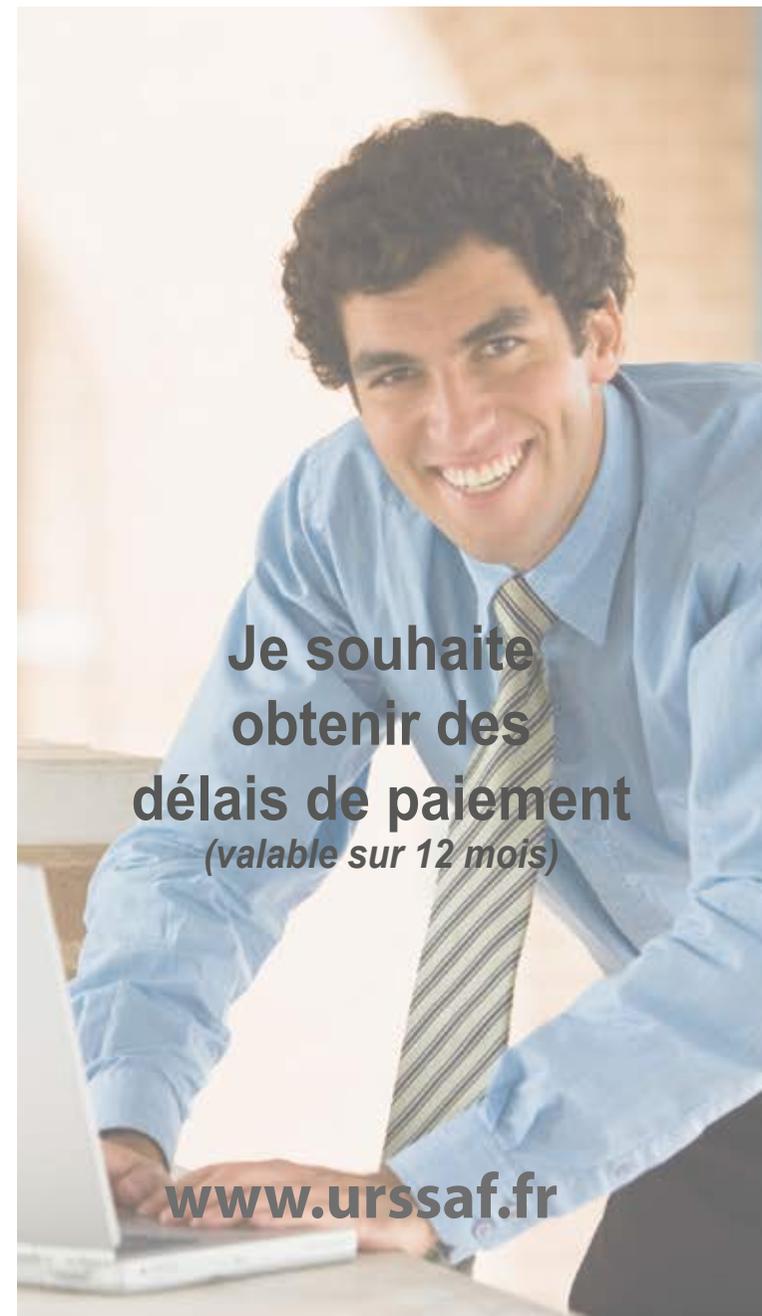
**[www.contact.urssaf.fr](http://www.contact.urssaf.fr)**

Numéro unique : **39 57 \***

(\* Prix d'un appel local depuis un poste fixe)



RCS 314 635 483 00014/Agence Communication & Marketing/Département Relation Entreprises/ Mars 2019



**Je souhaite  
obtenir des  
délais de paiement  
(valable sur 12 mois)**

**[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)**

## Comment procéder pour une demande de délai de paiement ?

**Important :** avant de formuler votre demande de délai de paiement, assurez-vous que votre part salariale soit réglée intégralement, via votre compte en ligne et que toutes les déclarations de cotisations aient été fournies.

- 1 Connectez-vous sur le site [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr) et identifiez-vous :

### Votre espace

Siret / Identifiant	
Mot de passe	OK

[Mot de passe oublié ?](#)

- 2 Dans la rubrique «Mes services en ligne», cliquez sur «Aide/Contact/Echanger avec l'Urssaf» :



- 3 Cliquez sur l'onglet « Paiement » et précisez le sujet en cliquant sur « Demander un délai de paiement » :



- 4 Le détail de vos soldes s'affiche, cliquez sur « Suivant » :

Objet du message : Demander un délai de paiement  
Contenu de votre demande :

Période	Cotisations	Pénalités	Majorations de retard	Frais de gestion	Coût	Remarque
Réglé 2013	12 050,00 €	0,00 €	844,00 €	0,00 €	0,00 €	
Réglé 2014	30 575,00 €	0,00 €	1 111,66 €	0,00 €	0,00 €	
Réglé 2015	13 107,00 €	0,00 €	712,00 €	0,00 €	0,00 €	
Réglé 2016	45 787,00 €	0,00 €	852,00 €	0,00 €	0,00 €	
1er trim 2018	8 120,00 €	0,00 €	421,00 €	0,00 €	0,00 €	
2e trim 2018	8 011,00 €	0,00 €	436,00 €	0,00 €	0,00 €	
3e trim 2018	8 111,00 €	0,00 €	436,00 €	0,00 €	0,00 €	

Pour faire une demande de délai, il est nécessaire d'être à jour sur vos déclarations de paiement. Pour déclarer en ligne, cliquez sur le lien suivant : [Cliquez les cotisations](#)

[Retour](#) [Suivant](#)

- 5 Renseignez les informations demandées : le montant et le nombre d'échéance, le moyen de paiement, la date de la première échéance, motivez votre demande :

N'oubliez pas de cocher « *Je sollicite une demande de reprise de majoration de retard et/ou de pénalités qui sera examinée une fois mon échéancier soldé.* ».

- 6 Validez votre demande.